



La connexion LO

Octobre 2025

Dans ce numéro :

Manchettes

- [Résultats du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2024](#)
- [Exercice de révision de l'application du Règlement sur les langues officielles \(ERAR\)](#)

Boîte à outils

- [Deux outils de planification à l'intention des CLOSM et les institutions fédérales](#)
- [Mauril : Une ressource essentielle pour l'apprentissage des langues officielles](#)
- [Formation en seconde langue officielle pour les fonctionnaires noir·es](#)

Communauté

- [Joignez-vous au Symposium des langues officielles 2025](#)
- [Rôle du Comité des sous-ministres adjoints sur les langues officielles](#)

Manchettes

Résultats du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2024

En juin 2025, le Bureau de la dirigeante principale des ressources humaines du Secrétariat du Conseil du Trésor a publié les résultats du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2024, mené du 28 octobre au 31 décembre 2024. Ces résultats comprennent des données globales pour l'ensemble de la fonction publique ainsi que des résultats propres à chaque ministère et organisme participant. La deuxième vague de résultats, qui présente les données par unité organisationnelle, a été rendue publique le 15 juillet 2025.

Le sondage comportait cinq questions portant sur l'utilisation des langues officielles. Au total, 186 635 employés et employées de 93 ministères et organismes fédéraux ont répondu au sondage, ce qui représente un taux de réponse de 50,5 %. [Cliquez ici pour voir les résultats.](#)

Contexte sur l'évolution des questions :

Chaque édition du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux (SAFF) comprend des questions récurrentes permettant de suivre les progrès réalisés d'un cycle à l'autre, ainsi que des questions nouvelles ou ajustées pour refléter les priorités et initiatives actuelles. Ces ajouts sont le fruit de consultations continues auprès de divers partenaires et réseaux de fonctionnaires à travers la fonction publique. Cette année, le sondage incluait cinq questions sur l'utilisation des langues officielles, comparativement à trois en 2022.

Exercice de révision de l'application du Règlement sur les langues officielles (ERAR)

Bureaux assujettis aux règles dites automatiques

La liste mise à jour des bureaux assujettis aux règles dites automatiques a été publiée dans [Burolis](#) en octobre 2024. Conformément à la [Directive sur l'application du Règlement sur les langues officielles – communications avec le public et prestation des services](#), les institutions ont jusqu'au **11 octobre 2025** pour :

- mettre en œuvre les mesures nécessaires pour répondre à leurs obligations linguistiques (pour les bureaux nouvellement désignés bilingues); ou
- informer la population minoritaire desservie de la date à laquelle les services bilingues ne seront plus offerts et de l'endroit où elle peut recevoir des services dans la langue officielle de son choix (pour les bureaux nouvellement désignés unilingues qui ne sont plus tenus d'offrir des services dans les deux langues officielles).

Une fois l'échéance prescrite par la Directive écoulée, l'exercice des bilans annuels sera utilisé comme mécanisme principal par le SCT-CELO pour vérifier la conformité.

La [Politique sur les langues officielles](#) et la [Directive sur les langues officielles pour les communications et services](#) fournissent plus de détails pour la mise en œuvre en matière de bilinguisme au sein des institutions.

Boîte à outils

Deux outils de planification à l'intention des CLOSM et les institutions fédérales

Rappel ! Patrimoine canadien dispose de deux outils en ligne pour les institutions fédérales et les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) afin d'aider à coordonner les activités de consultation et à trouver des occasions de financement. Les deux sont faciles à accéder et utiliser :

Le Calendrier des consultations en langues officielles sur GCcollab a débuté comme projet pilote il y a un an et compte maintenant près de 200 membres, avec des inscriptions d'événements tels que des symposiums, assemblées générales annuelles, journées de dialogue, consultations et événements spéciaux. Les membres du groupe représentent plus de cinquante institutions fédérales ainsi que des organisations issues des CLOSM. Le calendrier répond au souhait des organisations des CLOSM que les institutions fédérales harmonisent leur approche de consultation des parties prenantes clés. Pour aider à maximiser les ressources disponibles tant du côté gouvernemental que communautaire, ce calendrier est un outil pratique qui peut être utilisé pour coordonner les activités. Les institutions fédérales et les organismes communautaires sont encouragés à partager leurs plans pour divers événements et à collaborer. Pour en savoir plus, veuillez visitez le site web, rejoindre le groupe et ajoutez des événements : [Calendrier de consultations en langues officielles : GCcollab](#)

L'inventaire des programmes fédéraux d'intérêt pour les CLOSM a été élaboré il y a quelques années en réponse aux besoins exprimés par les organisations de faciliter la recherche de programmes de financement fédéraux. La page web est régulièrement mise à jour et offre un outil de recherche pour les occasions de financement, organisées par secteurs clés pour la vitalité des communautés, dont les arts et la culture, le développement économique, la santé, la technologie, la justice et l'immigration. La page web peut être utilisée par des individus, des groupes communautaires et des représentants des institutions fédérales, y compris des coordonnateurs nationaux et régionaux, pour trouver rapidement des programmes

fédéraux pouvant être pertinents aux CLOSM. Pour en savoir plus, nous vous encourageons à visiter le site web :

[Inventaire des programmes fédéraux d'intérêt pour les communautés minoritaires de langue officielle - Canada.ca](https://www.canada.ca/fr/inventaire-programmes-federaux-interet-communautes-minoritaires-langue-officielle)

Vos commentaires et questions sur ces deux projets sont bienvenus. Écrivez-nous : partieviicollaborationpartvii@pch.gc.ca.

Mauril : Une ressource essentielle pour l'apprentissage des langues officielles



La rentrée est une occasion parfaite de se fixer de nouveaux objectifs linguistiques! Que vous souhaitiez démarrer un parcours en français ou en anglais, ou simplement entretenir vos compétences, Mauril est l'outil idéal pour progresser et gagner en confiance.

Entièrement gratuite et développée par CBC/Radio-Canada, l'application a été

entièrement repensée cet été pour offrir une expérience d'apprentissage encore plus efficace et engageante. Elle facilite le développement de vos compétences en français et en anglais grâce à une expérience culturellement pertinente, avec des contenus authentiques 100 % canadiens.

Son nouveau parcours structuré permet une progression guidée, tandis que la section « Explorer » offre une immersion libre dans la culture canadienne, à travers une multitude de contenus vidéo et audio de CBC/Radio-Canada. Mauril s'adapte à tous les niveaux, rendant l'apprentissage à la fois flexible et enrichissant.

Soutenez la dualité linguistique

Le succès de l'application Mauril repose en partie sur sa visibilité. Nous vous encourageons à la faire connaître au sein de vos équipes. L'installation de Mauril sur les appareils de votre organisation est un excellent moyen de rendre l'apprentissage des deux langues officielles accessible en un seul clic. En partageant Mauril, vous contribuez directement au soutien et à la promotion de la dualité linguistique. Si vous avez des questions au sujet de la démarche, n'hésitez pas à communiquer avec nous à cette adresse partieviicollaborationpartvii@pch.gc.ca. Notez également que si vous êtes intéressé.e.s par une présentation personnalisée de l'équipe de Mauril à CBC/Radio-Canada, nous serions ravi.e.s de coordonner le tout avec vous.

Pour toute question ou pour organiser une présentation de Mauril au sein de votre organisation, n'hésitez pas à contacter l'équipe de Mauril à mauril@radio-canada.ca. Prêt à explorer? Téléchargez l'application sur l'**App Store** ou le **Google Play Store**, ou visitez le site [Mauril.ca](https://mauril.ca).

Formation en seconde langue officielle pour les fonctionnaires noir-es

Le Plan d'action pour les fonctionnaires noir-es vise à mettre en place des initiatives de perfectionnement professionnel et des mesures de soutien en santé mentale pour les fonctionnaires noir-es. En 2023, le Secrétariat du Conseil du Trésor a créé un groupe de travail chargé de superviser sa mise en œuvre. À la suite de consultations menées en juin 2024, quatre obstacles majeurs à la formation en seconde langue officielle ont été identifiés : des processus de candidature flous, un soutien inégal de

la direction, des impacts négatives sur la santé mentale et un accès inégal à la formation.

Pour répondre à ces obstacles, le programme de Formation en seconde langue officielle pour les fonctionnaires noir-es (FSLO-FN) a été lancé. Il comprend trois volets :

- **Volet 1:** Lancé en avril 2025, accompagne 1 000 participants avec des outils d'apprentissage autonome et des ressources en santé mentale.
- **Volet 2 :** Actuellement en cours, soutien 75 participants dans les ministères partenaires.
- **Volet 3 :** Lancement prévu à l'automne 2025, proposera une formation dirigée par un instructeur à 250 participants.

Ces initiatives favorisent l'inclusion, le développement professionnel et l'équité à travers la fonction publique.

Pour en savoir plus, veuillez visiter le site : [Soutenir le personnel noir de la fonction publique - Canada.ca](https://www.canada.ca/fr/soutien-le-personnel-noir-de-la-fonction-publique). Vous pouvez également contacter le groupe de travail à : [tfbbs-qtn@tbs-sct.gc.ca](mailto:tfbps-qtn@tbs-sct.gc.ca).

Communauté

Joignez-vous au Symposium des langues officielles 2025



Participez en grand nombre aux diverses activités offertes dans le cadre du Symposium des langues officielles organisé par le Centre d'excellence en langues officielles du Secrétariat du Conseil du Trésor. Cet événement se tiendra du 17 au 21 novembre 2025, sous le thème de « L'intelligence artificielle au service des langues officielles ».

Que vous soyez fonctionnaires, champion ou championne des langues officielles (LO), personne responsable des LO (PRLO) ou de la partie VII de la *Loi sur les langues officielles* (PRP7), la semaine du Symposium des langues officielles offre des activités pour vous, que voici :

- Lundi : Causerie diffusée par web émission intitulée « L'intelligence artificielle au service des langues officielles - pour les fonctionnaires.
- Mardi et vendredi : Ateliers et des séances d'information virtuels sur divers sujets en lien avec les LO - pour les fonctionnaires.
- Mercredi : Discussions et partage de bonnes pratiques en matière d'intelligence artificielle et de LO - pour les PRLO et les PRP7.
- Jeudi : Conférence - Pour les champions et les championnes des LO et les membres du Comité des sous-ministres adjoints sur les LO. Cependant, les PRLO et les PRP7 sont invitées à écouter virtuellement le conférencier principal.

Pour plus de détails sur ces activités et sur les modalités d'inscription, visitez la page [GCwiki du Symposium](#).

Profitez-en!

Rôle du Comité des sous-ministres adjoints sur les langues officielles

Le Comité des sous-ministres adjoints sur les langues officielles (CSMALO) joue un rôle moteur auprès des hauts dirigeants de la fonction publique fédérale, notamment les sous-ministres, les sous-ministres adjoints et leurs équivalents, afin de promouvoir les langues officielles (LO) dans l'ensemble de la fonction publique fédérale. Il a pour mission de :

- Promouvoir une vision commune des langues officielles qui correspond aux priorités fédérales
- Permettre aux hauts dirigeants de mieux comprendre les obligations et les possibilités en matière de LO
- Appuyer le déploiement d'initiatives horizontales en matière de LO dans les institutions fédérales

En avril 2024, la responsabilité du CSMALO est passée du ministère du Patrimoine canadien au Secrétariat du Conseil du Trésor. Le CSMALO a depuis adopté un [nouveau cadre de référence](#) aligné sur le rôle accru du président du Conseil du Trésor et du Secrétariat du Conseil du Trésor dans la coordination de la mise en œuvre de la *Loi sur les langues officielles* et dans la gouvernance des LO. Ce cadre précise également les institutions fédérales représentées au sein du comité.

Communiquez avec le [Secrétariat du CSMALO](#) si vous avez des questions au sujet du comité ou si vous souhaitez discuter des possibilités de collaboration liées aux initiatives horizontales en matière de LO.



Numéro publié par le Centre d'excellence en langues officielles du Secrétariat du Conseil du Trésor, octobre 2025.

Questions ou commentaires ? Écrivez-nous à OLCEInformationCELO@tbs-sct.gc.ca

[Read the English version](#)